

# Les Vaudois et la Révolution française

Danièle Tosato-Rigo

Près de 100 kilomètres de frontière commune – voire 150 avec le lac Léman –, des alliances militaires séculaires, des échanges commerciaux et culturels multiples : tout contribuait à faire de la France un État dont les secousses politiques ne pouvaient laisser les Vaudois indifférents. La révolution de 1789 suscita parmi eux des réactions contrastées : perçue dans un premier temps comme un modèle de pouvoir fondé sur l'égalité naturelle, elle refroidit ses admirateurs et les velléités réformatrices à peine éveillées en terres vaudoises dès qu'elle se radicalisa et entra dans une dynamique de guerre.

Le premier événement qui suscite l'émotion au sein des élites urbaines de l'arc lémanique est le renvoi du ministre des finances de Louis XVI, Jacques Necker. Symbole de réussite, le Genevois a acquis le château de Coppet cinq ans plus tôt. Sa chute est un véritable coup de tonnerre. Le journal de Catherine de Charrière de Sévery traduit la mobilisation des esprits face aux événements qui se précipitent :

Passé la soirée chez nous avec les Hellfried, Gibbon, Falk, toujours parlé de la France, le 11<sup>e</sup> au soir M. Necker a été chassé, le mercredi 15 le peuple a pris la Bastille et a coupé la tête à Launay, son gouverneur ; le 17 le roi s'est jeté entre les bras de son peuple et a renvoyé le ministre nouveau qui avait remplacé M. Necker, le dimanche 19 M. Necker arrivant à Bâle a trouvé un courrier de Mme de Staël venu en 26 heures qui lui annonçait son rappel.<sup>1</sup>

Désireux de secouer les entraves politiques et économiques de l'administration bernoise, bourgeois et nobles acquis aux idées des Lumières voient d'un bon œil la nouvelle alliance du roi et de la nation, garantie par la Déclaration des droits de l'Homme. Nombreux sont ceux qui suivent de près les travaux de l'Assemblée nationale, dont l'éditorialiste lausannois Jean Lanteires publie, entre 1789 et 1792, le tableau extrait du *Journal de Paris*. Exilé à Saint-Pétersbourg, Frédéric-César de La Harpe a souscrit pour sa part au *Mémorial historique des États-Généraux* publié

par le bibliothécaire lyonnais et représentant du Tiers-État Antoine François Delandine. Il lit avec empressement tout ce qui concerne l'Assemblée, attendant avec impatience l'élaboration d'un système judiciaire à l'anglaise, avec jurés et *Habeas corpus*. Le précepteur fait partie de la majorité de l'élite intellectuelle vaudoise qui dénonce la démocratie – « mauvais gouvernement pour un petit État, et gouvernement détestable pour un grand »<sup>2</sup> – et craint que l'Assemblée nationale ne s'arroge un pouvoir excessif. À Paris au même moment, Philippe Secretan, précepteur lui aussi, et plus tard – comme La Harpe – homme d'État, n'hésite pas à adresser à Mirabeau des recommandations susceptibles de permettre à l'Assemblée de « fonder solidement son crédit »<sup>3</sup>.

Signe de l'espoir insufflé par les changements en cours en 1789-1790, les officiers vaudois servant en France dans le régiment d'Ernst, qui protestent contre les inégalités du système militaire favorisant l'avancement des Bernois, reçoivent le soutien des conseils de nombreuses villes vaudoises, par le biais de pétitions au gouvernement, attaquant les prérogatives de l'aristocratie bernoise. Dans les campagnes, ce sont les privilèges économiques des citadins que l'on revoit à l'aune du droit naturel. Une requête des paysans ormonnans réclame ainsi la liberté de commerce, arguant qu'ils ne méritent pas « la privation d'un droit naturel qui leur a été transmis par leurs pères »<sup>4</sup>.

L'abolition des droits féodaux, dans la nuit du 4 août 1789, devenue irrévocable trois ans plus tard, suscite des réactions mitigées. Elle trouve une forte résonance dans certaines régions rurales, d'autant plus qu'un flot de pamphlets pro et anti-révolutionnaires se déverse alors dans le Pays de Vaud [fig. 1]. Le gouvernement bernois réagit par un décret contre les écrits subversifs, en septembre 1790, et envoie le trésorier Bernard de Muralt recueillir les doléances paysannes<sup>5</sup>. Mais la question des redevances féodales ne touche pas uniformément les campagnes, certaines régions – telles le Jura vaudois ou le Chablais – les ayant rachetées depuis longtemps. À en croire Henri Monod, la nuit du 4 août a par ailleurs « rendu aux

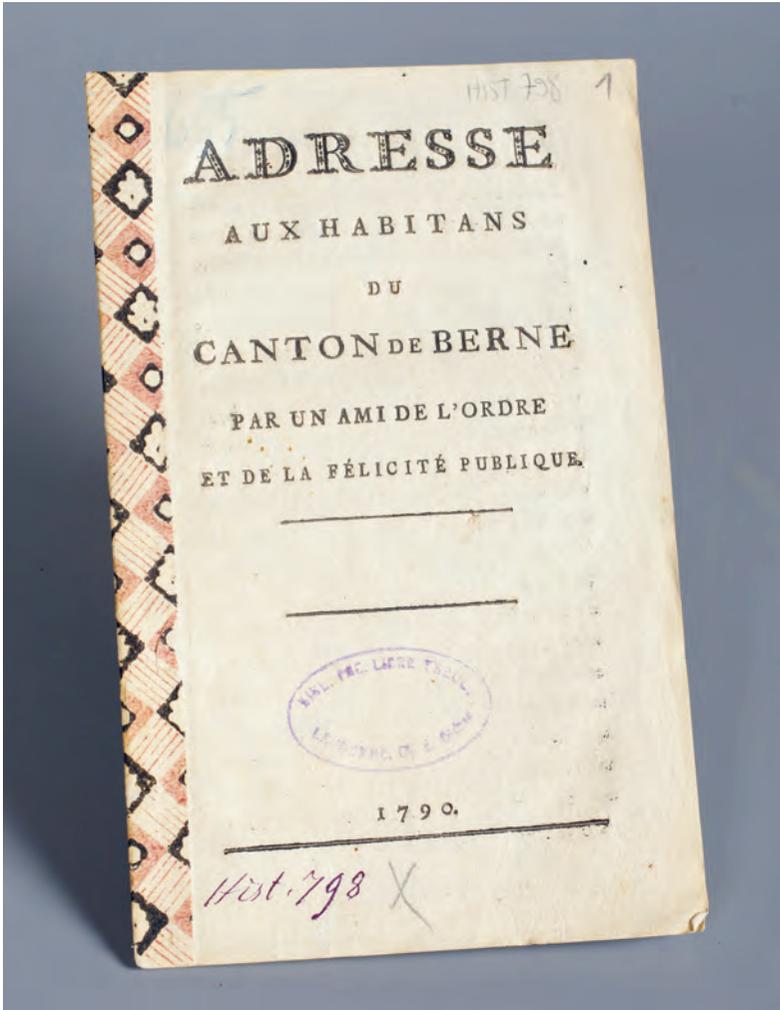


Fig. 1. [Albrecht Höpfner], *Adresse aux habitants du canton de Berne par un ami de l'ordre et de la félicité publique*, [s.l.], [s.n.], 1790. BCUL, cote HIST 798.

Bernois un grand nombre d'hommes tenant à ce qu'elle avait détruit.»<sup>6</sup> À quelques rares exceptions, les propriétaires vaudois de fiefs, nobles ou non, aux mains desquels se trouve la moitié du territoire, défendent les redevances qu'ils perçoivent comme une propriété légitime. Leur abolition semble injuste, et même l'idée de leur rachat ne fait pas l'unanimité.

La polarisation des opinions politiques se renforce après la fuite du roi à Varennes, en juin 1791 [fig. 3]. Les aristocrates français émigrés dans le Pays de Vaud – qui représenteront jusqu'à 7 % de la population lausannoise<sup>7</sup> –, informés par le menu grâce à leurs proches à Paris, font circuler les nouvelles. Chez les Sévery, en compagnie de Gibbon, on ne parle que de cela pendant plusieurs jours, on veille fort tard, et les rumeurs se multiplient : le roi n'aurait-il pas été délivré par le marquis de Bouillé<sup>8</sup> ? Du côté des Constant, plus libéraux que les Sévery, la nouvelle est encore porteuse d'espoir :

Nous fûmes longtemps ici sans en savoir le dénouement, explique à son frère Rosalie de Constant. Les Français émigrés assuraient que le Roi était hors du Royaume et d'autres disaient qu'il était repris et conduit à Paris. Enfin le soir que l'on pouvait avoir des nouvelles sûres il se fit un attroupement très considérable autour du bureau de la poste pour les attendre, elles arrivèrent, et lorsqu'on apprit que le Roi avait été ramené à Paris par les gardes nationales les cris de joie, de «vive la nation», «vive la liberté» se firent entendre dans la rue au grand scandale de tous les aristocrates. On tira des feux d'artifices, on chanta ça



Fig. 2. Bouton avec emblème révolutionnaire français qui aurait été porté par des patriotes vaudois en 1791, laiton, bois et verre, 2.3 cm diam., 1791. MHL, inv. AA.53.D.6.



RETOUR DE VARENNES ARRIVÉE DE LOUIS SEIZE À PARIS,  
le 25 Juin 1791.

ASSIGNAT  
NATIONALE

Fig. 3. Jean Duplessis-Bertaux, «*Retour de Varennes. Arrivée de Louis Seize à Paris, le 25 juin 1791*», d'après un dessin de Jean-Louis Prieur, eau-forte, 24 x 29 cm, 1791. ANF, inv. AE/II/3032.

> Fig. 4. Nicolas Marie Gatteaux, «*République française. Assignat de quatre cents livres*», gravure au burin, 11.3 x 19 cm, 1792. MHL, inv. I.303.musée industriel.

*ira* avec une belle musique, enfin on prit à l'événement une part peut-être exagérée pour des étrangers, cela irrita au dernier point les Bernois.<sup>9</sup>

Le soutien local à l'Assemblée nationale – qui a provisoirement suspendu les pouvoirs du roi, ramené sous escorte aux Tuileries – se fait plus visible. Le 14 juillet 1791, au domaine des Jordils près d'Ouchy, et le lendemain à Rolle, des notables locaux saluent ouvertement la Révolution lors de banquets commémorant le deuxième anniversaire de la prise de la Bastille [fig. 2]. D'autres suivent à Vevey, Yverdon, Bex et Moudon. Le gouvernement décrète des punitions exemplaires et contraint les municipalités concernées à faire amende honorable. La bataille de libelles se poursuit. Les uns prônent le statu quo, les autres appellent aux réformes, cherchant à rallier les campagnes à la cause de l'égalité politique. Le gouvernement bernois publie de son côté une liste de journaux défendus, parmi lesquels figurent le *Mercure national*, la *Gazette nationale*, le *Moniteur universel*, *L'Ami du peuple*, *Le Sifflet de Saint-Claude*, la *Feuille villageoise* et la *Chronique de Paris*. Sans grand succès du reste, puisque les émigrés qui dévorent la presse française parviennent le plus souvent à la recevoir à Lausanne<sup>10</sup>.

Toutes les têtes, dans le Pays de Vaud, sont plus ou moins frappées par les événements de la France, écrit le bailli de Nyon, Charles Victor de Bonstetten, à Rodolphe Emmanuel de Haller. Mais c'est surtout dans les villes que cela va jusqu'au vertige; dans quelques-unes cela va si loin, qu'on dirait que les gens en sont ivres. Je vois malheureusement que le mouvement de contagion va gagner les villages qui d'abord avaient été vraiment indignés de la révolution de 1789.<sup>11</sup>

Et de préciser: «À la vérité, tous ne sont pas également infectés, mais l'influence des villes sur les campagnes se répand d'une manière méthodique et irrésistible, on peut le dire. C'est la petite bourgeoisie qui souffle partout, dans le Pays de Vaud, l'esprit de révolution.»<sup>12</sup>

L'opinion commence à basculer avec la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, en avril 1792. La crainte saisit les milieux aristocratiques. «Le soir on a discuté les affaires de France et de ce pays, note Catherine de Sévery, Gibbon trouve que tout va assez mal, cela m'a donné un poids sur l'estomac. Dieu amène la contre-révolution et nous garantisse nos foyers de toute alarme.»<sup>13</sup> Le sort de Genève, où l'Ancien Régime s'effondre à la fin de l'année sous l'impulsion d'«égaliseurs» encouragés par l'irruption



des troupes françaises en Savoie, puis par leur présence aux portes de Genève, nourrit les inquiétudes. S'y ajoutent des préoccupations d'ordre économique: la création des assignats [fig. 4] et l'inflation galopante diminuent fortement le montant des salaires, pensions et placements que nombre de Vaudois attendent de France<sup>14</sup>. Les seuls à profiter de la situation sont les spéculateurs qui achètent à vil prix tableaux, meubles et objets de luxe saisis ou bradés en France, tel ce ressortissant de Chexbres sans fortune avant la Révolution, qui attire l'attention d'espions français en écoulant des diamants, et même un solitaire!<sup>15</sup>

L'idée que la Révolution instaure une rupture durable, là où l'on ne voyait qu'un soulèvement, s'installe. L'évolution des événements dépasse au reste tout ce qu'il était possible d'imaginer. En passe d'être démembrée par la coalition qui se dresse contre elle en juillet 1792, la France entreprend elle-même de démembrer les États quelques mois plus tard, comme l'explique, médusée, Rosalie de Constant à son frère :

Un peuple innombrable s'arme, le courage et la fureur suppléant à la discipline, ils sont vainqueurs partout, leurs armées se répandent à la fois en Savoie qu'ils prennent sans tirer un coup de fusil et qu'ils érigent en république, en Brabant qu'ils soumettent et dont ils chassent les Autrichiens, en Allemagne dont ils s'emparent, où ils prennent Worms, Francfort, Mayence etc., dans le comté de Nice qui se soumet aussitôt, il n'est plus de bornes à leurs projets, ils arment pour aller prendre Rome et Naples, jamais les Romains n'ont rien fait de plus étonnant.<sup>16</sup>

Un événement traumatisant achève de souder les Vaudois contre la Révolution. Le 10 août 1792, un combat oppose les gardes suisses, défenseurs de Louis XVI, aux gardes nationaux et sans-culottes qui ont envahi les Tuileries. Les Suisses, qui rendent les armes sur ordre du roi réfugié à l'Assemblée nationale, sont en bonne partie massacrés par la foule ou tués en prison, début septembre<sup>17</sup>. L'Assemblée nationale licencie les régiments suisses au service de la France, et les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues pour un temps, tandis que la nouvelle Convention nationale abolit la monarchie.

Les rares Vaudois qui se déclarent encore fidèles aux idéaux de la Révolution française sont dès lors des exilés, à l'instar de Jean-Jacques Cart. Présent au banquet de Rolle en 1791, l'avocat qui a dû s'enfuir en France dénonce l'oligarchie bernoise dans ses *Lettres au trésorier de Muralt* (1793), traduites sous couvert d'anonymat par Hegel en 1798. Frédéric-César de La Harpe lui fait écho. Son *Essai sur la Constitution* (1796) se réfère aux révolutions

américaine et française à titre de creusets des droits de l'homme, clé de voûte de tout État légitime et garantie du bonheur de ses citoyens. Pour celles et ceux qui ont vécu au quotidien la proximité avec la Grande Nation et ses convulsions, cette promesse semblait par contre irrémédiablement perdue :

Cette révolution de France qui devait faire le bonheur de l'humanité, écrit Rosalie de Constant, entraîne tous les maux possibles, il n'y a aucun individu qui ne s'en ressent. Le coin que nous habitons est encore à l'abri de la guerre civile et étrangère mais pouvons-nous échapper au malheur général ? Déjà Genève est bouleversée, l'ancienne forme de gouvernement anéantie, [...] une fois qu'elle sera prise ce pays-ci ne pourra pas résister longtemps. Mais non, je veux espérer que nous échapperons au sort commun, et que n'ayant jamais joui des avantages de la prospérité, des grandes richesses, nous éviterons les malheurs des grands Etats<sup>18</sup>.

C'était compter sans Bonaparte. Début 1798, encadrés de près par les troupes françaises, les Vaudois faisaient à leur tour la révolution.

- 1 Journal de Catherine de Sévery, 22 juillet 1789, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 13.
- 2 Lettre de Frédéric-César de La Harpe à Henri Monod, 5 octobre 1789, cote BCUL, IS 1918, H33/127.
- 3 Étienne Hofmann, « Une lettre inédite de Philippe Secretan à Mirabeau », *Dix-huitième siècle*, n° 20, 1988, p. 65-70, cité dans Léonard Burnand, « Philippe Secretan, témoin et interprète des événements parisiens de 1789 », *RHV*, n° 112, 2004, p. 160.
- 4 Cité dans Anne Radeff, « Des boutiques révoltés. Commerce rural et patentes dans l'ancien État de Berne à la fin du 18<sup>e</sup> siècle », in Sébastien Guex et alii (éd.), *Financement de l'État et conflits sociaux (14<sup>e</sup>-20<sup>e</sup> siècles)*, Zurich, Chronos, 1994, p. 189 (pétition datant d'avant le 8 décembre 1789, reproduite p. 198-201).
- 5 Mandat du 3 septembre 1790, reproduit dans Paul Maillefer, *Le Pays de Vaud de 1789 à 1791*, Lausanne, Ch. Viret-Genton, 1892, p. 73-68 ; sur la mission de Muralt, voir *id.*, p. 60-73.
- 6 Henri Monod, *Mémoires*, Paris, Levrault, Schoell et Comp., 1805, t. I, p. 74.
- 7 Jean-Pierre Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud au début de la Révolution (1789-1793) », *RHV*, n° 80, 1972, p. 83.
- 8 Journal de Catherine de Sévery, 27, 28 et 29 juin 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 9 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 25 novembre 1791, transcrite dans Léa Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance avec son frère Charles : pratiques épistolaires et écriture de soi*, mémoire de master, Université de Lausanne, 2018, vol. 2, p. 71.
- 10 Voir à titre d'exemple les lettres échangées entre le prince Emmanuel de Salm, qui séjourne avec la duchesse de Bouillon dans la propriété lausannoise du Désert, et son homme d'affaires à Paris : Armand Brette, « Papiers et correspondance du prince de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, n° 71/1, 1899, p. 62-89.
- 11 Cité dans Eusèbe-Henri Gaullieur, « La Suisse française en 1792. Lettres de Sophie de Laroche, née Guttermann », *Revue suisse*, n° 21, 1858, p. 502.
- 12 *Ibid.*
- 13 Journal de Catherine de Sévery, 1<sup>er</sup> mai 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 14 Voir à titre d'exemple les « Lettres d'un seigneur vaudois [Jean-Rodolphe Doxat de Champvent] sur les événements des années 1789 à 1793 » partiellement éditées par Eugène Mottaz. « O abominable et cent fois diabolique révolution de France, écrit Doxat le 29 septembre 1793. Voilà ce que tu nous procures : la destruction des plus belles fortunes et la gêne des pères d'une nombreuse famille, malgré la prudence dont ils ont usé. Mes pertes accumulées doteraient trois de mes enfants. » (*RHV*, n° 13, 1905, p. 176-177).
- 15 Émile Couvreur, « Espionnage français dans le Pays de Vaud en 1795 », *RHV*, n° 5, 1897, p. 215.
- 16 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 28 novembre 1792, in Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance*, *op. cit.*, vol. 2, p. 84.
- 17 Jean-Victor de Constant, frère cadet de Rosalie, a échappé de justesse au massacre, dont il relate le déroulement dans son journal (récit publié dans les *Girouettes politiques* du comte Maurice d'Irisson d'Hérisson, Paris, Ollendorf, 1892, p. 146-158) et dans sa correspondance (voir la lettre reproduite dans Lucie Achard, *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis : 1758-1834*, Genève, Ch. Eggimann, 1902, vol. 2, p. 131-137).
- 18 Lettre de Rosalie de Constant à son frère Charles, 25 février 1793, in Giotto, *Rosalie de Constant au miroir de sa correspondance*, *op. cit.*, vol. 2, p. 91.



# Gibbon et le bailli d'Erlach, protecteurs des émigrés

Danièle Tosato-Rigo

Fin 1789, Gibbon fait part à son ami Sheffield d'une nouveauté qui vient bouleverser les habitudes du cercle qu'il réunit autour de lui. «We have exiles enough here, écrit-il, with the Marshal de Castries and the Duke de Guignes at their head: and this inundation of strangers, which used to be confined to the summer, will now stagnate all the winter.»<sup>1</sup> Moins d'une année plus tard, l'historien informe Lord Sheffield que les émigrés avoisinent déjà la centaine<sup>2</sup>. Et en mai 1791, il déclare à sa belle-mère: «This town and country are crowded with noble Exiles; and we sometimes count in an assembly a dozen princesses and dutchesses.»<sup>3</sup> Emmené par les Charrière de Sévery et, plus généralement, la haute société lausannoise, Gibbon devient l'un des protecteurs des exilés, à l'instar du baron Gabriel Albert d'Erlach, bailli de Lausanne. Quoiqu'elle mette en péril la conversation choisie qu'il privilégie, au sein d'une «quiet and select society», la fuite de nobles hostiles à la Révolution française suscite l'empathie de l'historien.

Cette émigration aristocratique a commencé dans l'entourage royal. Le duc d'Artois, frère cadet de Louis XVI, donne le signal du départ. Il quitte Paris dans la nuit du 16 au 17 juillet avec une suite réduite, gagne Bruxelles et traverse la Suisse pour se rendre à la cour de Turin, auprès du roi Victor-Amédée de Savoie, son beau-père. Le même soir partent précipitamment pour la Suisse la confidente de Marie-Antoinette, la duchesse de Polignac et sa famille – dont sa fille, Mme de Guiche – accompagnées de l'abbé de Balivière, aumônier du roi. Comme les princes de Condé et de Conti, le maréchal de Castries<sup>4</sup> et le duc de Guines<sup>5</sup>, évoqués par Gibbon, font partie de ce premier groupe d'émigrés. L'exil nobiliaire allait croître

rapidement: en raison à la fois des révoltes paysannes, des décrets d'abolition des droits féodaux et, paradoxalement, des mesures destinées à le freiner<sup>6</sup>. En 1792-1793, la chute de la royauté – qui met fin à l'espoir de retour – et la radicalisation de la révolution transforment le phénomène: les émigrés, en nombre croissant, proviennent désormais de toutes les couches sociales, incluant des Savoyards, chassés par l'annexion française de la Savoie à l'automne 1792.

De toutes les villes suisses, Lausanne fut sans doute celle qui accueillit le plus grand nombre de fugitifs. L'estimation chiffrée d'une population aussi mouvante, et par ailleurs peu encline à se laisser recenser, demeure très approximative, comme l'a bien montré Jean-Pierre Cavin. Sur la base d'une enquête réalisée par le gouvernement bernois en octobre 1790, ce dernier évalue néanmoins grossièrement à 400-450 le nombre d'émigrés dans le Pays de Vaud à cette époque, dont 260 à Lausanne<sup>7</sup>: les hommes rejoignant souvent l'armée des princes, il s'agissait pour les deux tiers de femmes. Fin 1793, on compte entre 1500 et 1800 émigrés dans le canton de Berne, dont 700 pour la seule ville de Lausanne.

Plusieurs raisons expliquent la faveur dont la ville jouit auprès des émigrés nobles. Tout d'abord, Lausanne était géographiquement proche de la France, elle en partageait la langue et, dans une large mesure, la culture. D'innombrables liens de diverse nature – des échanges économiques et culturels au service étranger – la liaient historiquement à la «Grande Nation». La haute société lausannoise vivait en outre depuis longtemps «de l'étranger», pour reprendre une formule d'époque qui désignait à la fois

**Fig. 1. Anonyme [Guillaume Jean Joseph de Spinny?], *Portrait de Gabriel Albrecht von Erlach*, huile sur toile, 63.5 x 49.5 cm, [1766]. BBB, cote 1254.**

l'hébergement d'étrangers de qualité, et les postes de militaires, gouverneurs, précepteurs, gouvernantes et de préceptrices que les réseaux constitués offraient régulièrement aux jeunes aristocrates lausannois. En ses murs séjournait en outre depuis 1786 l'épouse du ministre plénipotentiaire britannique auprès du roi de Sardaigne-Piémont, Harriet Trevor, très active dans la vie sociale et culturelle locale. Enfin, et c'était un argument de taille qui différenciail clairement Lausanne de Genève, où les pressions du représentant diplomatique français avaient fait des exilés des *personæ non gratæ*, le bailli de Lausanne protégeait les émigrés. Du moins les aristocrates, car le baron d'Erlach veillait avec la même ardeur à chasser de la ville tous les «suspects» d'idées réformistes.

À la tête du bailliage de Lausanne depuis 1787, Gabriel Albert d'Erlach [fig. 1] a poursuivi une carrière militaire qui l'a indéfectiblement attaché à la couronne de France: entré dans les Gardes suisses à l'âge de 17 ans, il a été promu officier au régiment d'Ernst, avec lequel il a participé à la guerre de Sept Ans. C'est avec chaleur qu'il engage son gouvernement à faire bon accueil aux émigrés, à propos desquels il donne les détails suivants: «Tous sont des Français distingués, arrivés ici après la révolution, dits *aristocrates*, les uns farouchement, les autres plus modérément, selon leur façon de penser; certains étaient partisans de la révolution à ses débuts, mais depuis le 4 août et tout particulièrement depuis le 6 octobre<sup>8</sup>, ils sont de l'opinion inverse.»<sup>9</sup>

De l'automne 1789 jusqu'au printemps 1793, date de la fin de son mandat, le baron déploie tous ses efforts pour rendre possible et agrémenter le séjour des aristocrates français et savoyards. Avec son épouse Salomé d'Erlach [fig. 2], il organise au château baillival de multiples soirées en leur honneur – évoquées dans son journal par Catherine de Sévery – dont certaines spécialement «pour les Françaises». Les personnalités les plus en vue font l'objet d'une attention particulière de sa part. Telle la princesse de Condé<sup>10</sup> ou le comte de Tollendal<sup>11</sup>, dont la lecture de la tragédie agrémente un souper donné au château pour les Français. Ou encore l'ex-chancelier Montyon<sup>12</sup>, que le baron d'Erlach emmène à Rolle, dans la seconde résidence des Sévery. Le passage à Lausanne des deux fils du comte d'Artois, âgés de 17 et 14 ans, qui vont rejoindre leur père à Coblenche après avoir vécu à Turin depuis 1789, fait l'objet de ses soins attentifs. «Pour me conformer aux désirs du roi de Sardaigne et aussi pour la sûreté des jeunes princes, explique le bailli à Jacques Mallet du Pan, je les logerai chez moi, je leur donnerai une garde de Grenadiers et une escorte de Dragons jusqu'à Berne. Ils partent jeudi, vont coucher à Payerne et arriveront à Berne vendredi. Je les accompagnerai à Berne et reviendrai sur le champ.»<sup>13</sup>

Deux faits peuvent contribuer à illustrer le positionnement politique, mais aussi les ambitions personnelles que nourrissait d'Erlach. Tout d'abord, le bailli envisage à l'automne 1791 de reprendre du service dans les Gardes suisses, avec l'espoir d'une restauration de la monarchie. D'Erlach brigue le poste de lieutenant-colonel. Mallet du Pan lui sert discrètement d'intercesseur. Ce dernier rédige le 17 septembre 1791 une longue lettre qu'il lui souffle à l'intention du duc de Castries, proche du comte d'Artois, présentant les qualités de d'Erlach, surnommé «la Providence des émigrés»<sup>14</sup>. C'est précisément cette lettre, apparemment tombée entre les mains des révolutionnaires lors de la bataille de Valmy et reproduite dans divers journaux, qui devait assurer définitivement à d'Erlach sa réputation<sup>15</sup>.

Au lendemain de la journée du 10 août 1792, le bailli affiche ses idées autrement. Il prend l'initiative de faire lire en chaire un mandat de son cru interdisant «au moins pendant quinze jours toute danse, bal, fête et réjouissance». Il n'hésite pas à y proclamer que le régiment des Gardes suisses a été «presque totalement massacré et égorgé [...] sous les yeux et par conséquent par la volonté de l'assemblée nationale»<sup>16</sup>. S'il a préalablement transmis son texte au gouvernement bernois, d'Erlach n'a pas attendu sa réponse pour passer à l'action. Dans une lettre à Mallet du Pan – auquel il doit ses informations sur l'événement – le baron ne fait pas mystère de ses intentions s'il devait être désavoué en haut lieu: «J'attendrai l'orage de pied ferme et si les Démocrates font prendre quelque résolution contraire à mon honneur, à mon autorité, à ma considération personnelle, je me démets sur le champ de mon bailliage et j'irai auprès de M. le prince de Condé m'ensevelir s'il le faut sous les débris de la Monarchie.»<sup>17</sup> Inutile de dire que la décision du gouvernement bernois en septembre 1792, de ne pas reconnaître la République française et d'expulser tous les Français suspects d'idées révolutionnaires satisfait pleinement d'Erlach.

Régulièrement associée aux journées, soirées et autres occasions de sociabilité proposées aux émigrés par le bailli d'Erlach, les familles aristocratiques lausannoises font, elles aussi, pour la plupart, bon accueil aux émigrés. Elles les hébergent du reste en nombre: dans les listes d'émigrés on retrouve notamment parmi les logeurs les Polier, Roguin, Rosset, Cazenove, Montagny, Montolieu, Langallerie, ou encore Mme [Angélique] de Charrière<sup>18</sup>. Le journal de Catherine de Sévery, opportunément intitulé

> Fig. 2. Sigmund Freudenberger, *Portrait d'Elisabeth Salome von Erlach*, huile sur toile, 81.5 x 65 cm, 1764. Collection privée.



« Journal des journées et des soupers », et très régulièrement tenu entre 1789 et 1792, dessine les contours d'un réseau familial reliant l'aristocratie locale – outre les Sévery, les Saint-Cierges, Cerjat, Corcelles, Montrond, Polier et d'autres – aux membres de l'émigration française. Visites reçues et rendues s'y inscrivent à un rythme élevé. Plus d'une cinquantaine de noms de familles titrées y défilent<sup>19</sup>. « Nous avons eu une grande soirée pour les Français », note Catherine en août 1790. Et d'ajouter : « Elle m'inquiétait avant, elle a très bien réussi »<sup>20</sup>. Au souci d'être à la hauteur des attentes, s'ajoute régulièrement la lassitude des hôtes. Comme le regret de devoir renoncer aux distractions habituelles, dans le cercle intime. La fille de Catherine, Angletine, âgée de 21 ans, note ainsi dans son propre journal : « Passé la soirée & souper chez Mr. Gibbon. Mr de Lally & Mad. d'Hennin y sont venus, le souper est bien allé, Mr. de Lally a un peu causé, les enfants St-Cierge & nous avons passé la soirée dans la Bibliothèque. Après souper, nous voulions jouer deux petits proverbes pour surprendre Mrs. Gibbon mais la venue des Français nous en a empêchés. »<sup>21</sup>

Quand Catherine peut écrire dans son journal que la « société » s'est tenue quelque part, et qu'elle est « restée à la maison »<sup>22</sup>, le soulagement est perceptible. « Nous avons été chez M. Gibbon avec tous les Français. Ils m'ennuient », déclare-t-elle sans détours en août 1790<sup>23</sup>. Gibbon lui-même semble avoir laissé échapper quelques signes de contrariété au fil du temps, à en croire ce passage du journal d'Angletine : « Été chez les St-Cierge où nous avons trouvé Mad. d'Artan & 3 Messieurs le tout français. Gibbon est venu qui en a pris de l'humeur. »<sup>24</sup> Quoi qu'il en soit, la présence des émigrés était devenue si incontournable que lorsqu'ils manquaient, on en était tout étonné<sup>25</sup>.

Selon Lord Sheffield, Gibbon rencontra à Lausanne les émigrés « particulièrement distingués en rang et en talent » suivants : « Marshal de Castries<sup>26</sup> and several branches of his family, Duc de Guignes<sup>27</sup> and daughters, Duc and Duchesse de Guiche<sup>28</sup>, Madame de Grammont<sup>29</sup>, Princesse d'Henin<sup>30</sup>, Princesse de Bouillon<sup>31</sup>, Duchesse de Biron<sup>32</sup>, Prince de Salm<sup>33</sup>, Comte de Schomberg<sup>34</sup>, Comte de Lally Tolendal<sup>35</sup>, M. Mounier<sup>36</sup>, Madame d'Aguesseau and family<sup>37</sup>, M. de Malessherbes<sup>38</sup>, etc. »<sup>39</sup>

Cette liste dressée par l'ami de Gibbon, lui-même sympathisant des émigrés titrés, voire des projets de l'armée des princes<sup>40</sup>, ne constitue que la pointe émergée de l'iceberg. Car non seulement Gibbon honore les invitations du bailli d'Erlach, participant aux soupers organisés au château baillival « with the whole French nation »<sup>41</sup>, et lui rend la pareille<sup>42</sup>, mais il s'associe régulièrement aux visites reçues ou effectuées par les Charrière de Sévery.

Elles allongent considérablement la liste des émigrés que Gibbon a fréquentés à Lausanne, qui mériterait une étude à part entière. On se contentera d'y relever, à titre d'exemple, l'abbé Balivière<sup>43</sup>, le comte du Cayla<sup>44</sup>, l'ex-chancelier Montyon<sup>45</sup>, ou encore le comte de Pontgibaud, qui cohabitait avec un dénommé Le Riche<sup>46</sup>.

Gibbon organise lui-même quelques bals et des soirées à l'intention des émigrés<sup>47</sup>. « I entertain them, and they flatter me », explique-t-il à Lord Sheffield<sup>48</sup>. Mais lorsqu'il en vient à oublier le calendrier liturgique, le bailli d'Erlach le remet poliment à l'ordre : « On dit par la ville que l'on danse demain chez Mr. Gibbon. Si cela était vrai, Mr. d'Erlach prie instamment Mr. Gibbon de ne pas le permettre, nous sommes entre les deux dimanches de communion, et avant le 9 [septembre] qui est le lendemain du jour du jeûne il est absolument défendu de danser. »<sup>49</sup>

L'activité mondaine de Gibbon a vraisemblablement été stimulée par l'arrivée de son ami Sheffield et de sa famille, qui le rejoignent de juillet à début octobre 1791. Lord Sheffield ne passait-il pas, lui aussi, à Lausanne, pour le « protecteur des émigrés » ?<sup>50</sup> En novembre de la même année, Gibbon se félicite de l'établissement des dames françaises dans la ville pour l'hiver, comme de l'arrivée d'un nouveau protagoniste, le chevalier de Boufflers « one of the most accomplished men in the *ci devant* kingdom of France. »<sup>51</sup> Bien connu des Lausannois depuis son passage dans la ville en 1765, ce dernier en était apprécié. Sophie von La Roche, qui séjourne alors à Lausanne, a relaté dans son journal de voyage comment elle a pu observer, dans la bibliothèque de Gibbon, l'historien et le chevalier de Boufflers penchés avec recueillement sur un précieux ouvrage imprimé à Calcutta et parler de l'avancement des sciences dans toutes les parties du monde<sup>52</sup>. Ainsi, tout en jouant son rôle d'hôte et de maître de maison pour les victimes du « pays des cannibales », comme il aime à appeler la France révolutionnaire dans ses lettres, Gibbon s'est plu à approfondir ses relations avec quelques nobles émigrés. À commencer par les premiers arrivés, les ex-députés des États généraux, représentant la tendance bicaméraliste de l'émigration<sup>53</sup> : « The only ones whom I have seen with pleasure are M. Mounier, the late president of the National Assembly, and the Count de Lally, they have both dined with me. Mounier, who is a serious dry politician, is returned to Dauphiné. Lally is an amiable man of the World, and a poet. »<sup>54</sup>

L'historien a également noué des liens plus personnels avec un autre émigré particulièrement cultivé, le comte de Schomberg, « who is become almost my friend », explique-t-il à Sheffield : « he is a man of the World, of letters, and of sufficient age, since in 1753 he succeeded to Marshal Saxe's regiment of Dragoons »<sup>55</sup>. Cette amitié

agrément visiblement la fin de son dernier séjour lausannois. Catherine de Sévery évoque plus d'une quinzaine de fois dans son journal, l'apparition de Gibbon en compagnie de Schomberg. Et fournit certains détails quant à leurs activités littéraires – en juin 1790 le maréchal donne lecture chez Gibbon d'un conte de Marmontel – ou la présence d'invités choisis, telle la romancière Isabelle de Montolieu. On possède en outre quelques lettres du maréchal liées à la mort de Gibbon, dans lesquelles Schomberg évoque son tendre dévouement et son admiration. S'enquérant d'une bague de deuil que l'historien lui aurait léguée, il implore Catherine de Sévery de lui faire parvenir une copie du portrait de Gibbon. « Ne mérite-t-il pas en tout lieu un culte véritable et journalier ? » lui demande-t-il<sup>56</sup>.

En guise de conclusion, on relèvera que si le baron d'Erlach et Gibbon font tous deux particulièrement bon accueil aux nobles émigrés qui affluent à Lausanne après la révolution française, leur attitude respective diffère notablement. Certes, les deux hommes partagent l'idée selon laquelle l'arrivée des émigrés a le mérite de faire baisser pavillon aux « démocrates » locaux, dont ils craignent les avancées<sup>57</sup>. Mais tandis que le bailli de Lausanne se comporte en homme d'action, et prend le parti de la contre-révolution,

Gibbon observe, compatit, et doute de l'efficacité des entreprises des princes. Lors du passage des princes d'Artois, il regarde depuis chez lui passer le cortège, de six carrosses comme le précise Catherine de Sévery. Le sort du comte d'Agoult, riche planteur et commandant à Saint-Domingue, plongé dans le dénuement par la révolte des esclaves, le touche. Il s'inquiète aussi du sort des dames qu'il a vues si souvent : « Madame de Biron has probably been tempted by some faint and (I fear) fallacious promises of clemency to the Women, and which have likewise engaged Madame d'Aguesseau and her two daughters to revisit France. Madame de Bouillon stands her ground, and her situation as a foreign princess is less exposed. »<sup>58</sup>

Curieusement, Gibbon ne mentionne jamais d'Erlach, ni dans ses lettres à Sheffield ni dans ses *Mémoires*. Pourtant il a dû le rencontrer d'innombrables fois. Un silence éloquent ? Dans une lettre à Salomon de Charrière de Sévery, le bailli évoque pour sa part son admiration pour l'auteur de *Decline and Fall*, nonobstant quelques divergences : « je ne balance pas, quant à moi, à donner à Mr. Gibbon la première place parmi les historiens modernes, quoique je ne sois pas de même avis que lui sur la définition de la monarchie, et que je place l'Angleterre au nombre des Républiques. »<sup>59</sup>

1 Lettre à Lord Sheffield, 15 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 184.

2 Lettre à Lord Sheffield, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199.

3 Lettre à sa belle-mère Dorothea Gibbon. 18 mai 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 227.

4 Armand Charles Augustin de La Croix, duc de Castries, époux depuis 1778 de Marie de Bonnières de Guines, fille du duc de Guines, maréchal de camp en 1788, s'est réfugié chez les Necker à Coppet avant de rejoindre l'armée des princes à Coblenz. Il revient en France en 1814. Cf. Rüdiger Robert Beer, « Der Marquis de Castries. Gegner und Gastfreund Karl Wilhelm Ferdinands, Herzog zu Braunschweig und Lüneburg », *Braunschweigisches Jahrbuch*, n° 56, 1975, p. 123-170.

5 Adrien Louis de Bonnières, comte de Souastre puis duc de Guines, ancien ambassadeur à Berlin et à Londres, élu député de la noblesse aux États généraux, nomination qu'il refuse avant d'émigrer. Il a deux filles : Marie Louise Philippine, épouse du duc de Castries (cf. note 4), et Marie Louise Charlotte, mariée depuis 1782 à Charles Philibert Gabriel de Juigné.

6 En novembre 1791, un décret déclare suspects de conspiration et passibles de la peine de mort tous ceux qui ne seraient pas rentrés le 1<sup>er</sup> janvier 1792 ; le 14 août 1792, la Législative décrète la confiscation des biens des fugitifs ; dès le 23 octobre, ils sont bannis, encourant la peine de mort s'ils rentrent ; enfin, suite au décret du 18 mars 1793, toute tentative d'émigration était punie de mort. Pour un survol de l'abondante littérature sur l'émigration nobiliaire post-révolutionnaire, voir Karine Rance, « L'historiographie de l'émigration », in Philippe Bourdin (éd.), *Les Noblesses françaises dans l'Europe de la révolution*, Rennes/Clermont-Ferrand, Presses universitaires de Rennes/Presses universitaires Blaise Pascal, 2010, p. 355-358.

7 Jean-Pierre Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud au début de la Révolution (1789-1793) », *RHV*, n° 80, 1972, p. 57. L'auteur fait observer que les Français ne représentent qu'un peu plus de la moitié des quelque 500 étrangers dans la ville.

8 Le 5 octobre 1789, une marche de sept à huit mille femmes sur Versailles pour réclamer du pain entraîne une émeute.

Au matin du 6 octobre, des gardes du corps sont assassinés et les émeutiers pénètrent jusque dans les appartements royaux. L'événement contraint le roi à revenir à Paris et à ratifier le décret d'abolition des droits féodaux du 4 août.

9 Réponse du bailli d'Erlach au questionnaire gouvernemental du 11 octobre 1790. Cité dans Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud... », art. cit., p. 57. (Nous traduisons de l'allemand. Le terme en italique est en français dans la citation originale.)

10 Cf. Journal de Catherine de Sévery, 15 janvier 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.

11 *Id.*, 9 et 10 janvier 1790. Trophime Gérard de Lally, comte de Tollendal, d'origine irlandaise, député de la noblesse de Paris aux États généraux, émigre en 1789. Rentré en France, incarcéré, puis réfugié en Angleterre, il y publie une défense du roi (*Plaidoyer du Comte de Lally-Tollendal pour Louis XVI*, Londres, Elmsley, 1792) et rentre en France après le coup d'État du 18 Brumaire (1799). Lally est l'auteur d'une tragédie en cinq actes, *Le Comte de Strafford*, publiée en 1795.

- Cf. Robert Griffiths, « Lally-Tollendal dans la Révolution française », in *Le Portrait de Lally-Tollendal : un chef-d'œuvre du musée*, Musée de la Révolution française Vizille, Versailles, Art Lys Éditions, 2005, p. 34-52.
- 12 Antoine Jean Baptiste Auget, baron de Montyon, maître des requêtes, intendant puis chancelier du comte d'Artois, très fortuné et philanthrope, auteur d'un *Mémoire présenté au roi sur les périls qui menacent la royauté* (1788), émigre à la Révolution.
- 13 Cité dans Cécile Delhorbe, « Quelques tenants du régime bernois au Pays de Vaud avant 1798 », *RHV*, n° 82, 1974, p. 78. Sur Mallet du Pan, voir Frances Acomb, *Mallet du Pan (1749-1800). A Career in Political Journalism*, Durham, NC, Duke University Press, 1973 ; et pour les documents publiés, François Descostes, *La Révolution française vue de l'étranger 1789-1799. Mallet du Pan à Berne et à Londres, d'après une correspondance inédite*, Tours, Mame et fils, 1897.
- 14 Paul-Emile Schatzmann, « Une lettre inédite de Mallet-du-Pan au Maréchal de Castries », *Revue suisse d'histoire*, n° 13, 1933, p. 321-326.
- 15 « Lettre trouvée dans les équipages d'un émigré, saisis par des hussards français, près de Longuyon, lors de la fuite des armées prussiennes et autrichiennes ». Reproduite notamment dans les *Annales patriotiques et littéraires de la France* (3 novembre 1792), la *Chronique de Paris* (4 novembre 1792), le *Patriote français* (5 novembre 1792) et le *Moniteur Universel de Paris* (6 novembre 1792). Sa publication, destinée à attaquer l'aristocratie bernoise, s'accompagne dans les *Annales patriotiques* d'un appel à « tous les journalistes qui ne sont pas amoureux des maximes perfides du sieur Mallet du Pan » à lui donner une « publicité universelle » en la faisant réimprimer partout.
- 16 ACV, Ba 16/11, p. 62-63 (18 août 1792).
- 17 Lettre de Gabriel Albert d'Erlach à Mallet du Pan, 26 août 1792, citée dans Delhorbe, « Quelques tenants du régime bernois... », art. cit., p. 82.
- 18 Cavin, « L'émigration française dans le Pays de Vaud... », art. cit., p. 91.
- 19 On y lit notamment les noms d'Aguesseau (Mme d'), Agout de Montmaur (M. et Mme d'), Avaux (M. et Mme d'), Balivières (abbé), Biron (Mme de), Bouère (M. et Mme de), Boufflers (chevalier de), Bouillon (princesse de), Boson de Talleyrand-Périgord (M. de), Breuteuil (baron de), Cayla du, Castries (Mme de), Comminges (évêque de), Condé (princesse de), Guiche (Mme de), Hennin (princesse d'), Guines (duc de), Monaco (princesse de), Juigné (Mme de), Lally-Tondal (comte de), Malesherbes (M. de), Miremont (comtesse de), Montboissier (M. et Mme de), Montyon, Pontgibaud (comte de), Schomberg (comte de), Virieux (marquis de).
- 20 Journal de Catherine de Sévery, 6 août 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 21 Journal d'Angletine de Sévery, 8 janvier 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33.
- 22 Journal de Catherine de Sévery, 1<sup>er</sup> juillet 1790, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.
- 23 *Id.*, 1<sup>er</sup> août 1790.
- 24 Journal d'Angletine de Sévery, 11 mars 1793, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33.
- 25 Voir le journal de Catherine de Sévery en date du 23 janvier 1791 : « Société ici, brillante, agréable, point de Français ce qui a surpris bien des gens. » (ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14).
- 26 Cf. note 4.
- 27 Cf. note 5.
- 28 Antoine-Louis-Marie de Gramont, duc de Guiche, gendre de la duchesse de Polignac, capitaine aux gardes du corps du roi, rejoint le quartier général des princes à Coblenze.
- 29 Béatrice de Choiseul-Stainville, duchesse de Grammont, sœur de l'ancien ministre Choiseul, salonnière très active dans les réseaux de l'émigration, guillotinée le 17 avril 1794. Cf. Olivier Blanc, « Cercles politiques et "salons" du début de la Révolution (1789-1793) », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 344, avril-juin 2006, p. 63-92.
- 30 Étienne née de Montconseil, épouse de Charles Alexandre Marc Marcellin d'Alsace-Hénin-Liétard, prince d'Hénin, « dame du palais » dans la maison de la reine depuis 1778.
- 31 Marie Hedwige née de Hesse-Rheinfels-Rotenbourg, princesse de Turenne et duchesse de Bouillon. Elle entretenait des contacts avec Johann Caspar Lavater pendant son séjour en Suisse.
- 32 Marie-Amélie née de Boufflers, épouse d'Armand-Louis de Gontaut Biron, duc de Lauzun, guillotinée le 27 juin 1794.
- 33 Emmanuel de Salm-Salm, maréchal de camp. Il s'est retiré début 1790 avec sa maîtresse, la duchesse de Bouillon, dans la campagne du Désert, aux portes de Lausanne, d'où il tente de régler la liquidation de son régiment. Cf. Armand Brette, « Papiers et correspondance du prince de Salm-Salm pendant la Révolution française », *Revue historique*, n° 71/1, 1899, p. 62-89.
- 34 Gottlob Louis comte de Schomberg (ou Gottlob Ludwig Graf von Schoenberg), né à Regensburg, en France depuis les années 1740 où il se lie aux philosophes, maréchal de camp, propriétaire du régiment de dragons du même nom au service de France. Nous revenons sur Schomberg plus loin dans cet article.
- 35 Cf. note 11.
- 36 Jean Joseph Mounier, fils de commerçant, avocat et juge royal à Grenoble, député du Tiers aux États généraux. Il préside l'Assemblée nationale pendant les émeutes des 5-6 octobre 1789 puis émigre. Il rentre en France après le coup d'État de Brumaire (1799). Cf. René Bourgeois, *Jean-Joseph Mounier. Un oublié de la révolution*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1998. Son rôle auprès du représentant diplomatique anglais à Berne est évoqué par Friedmann Pestel, « Les monarchiens – acteurs français et européens. Aspects transnationaux de l'émigration française après 1789 », in Landry Charrer et al. (éd.), *Circulations et réseaux transnationaux en Europe*, Berne, Peter Lang, 2013, p. 36-42.
- 37 Marie-Catherine de Lamoignon, épouse depuis 1775 de Cardin Jean Baptiste d'Aguesseau, qui fut député de la noblesse de Maux aux États généraux, soupçonné d'activité contre-révolutionnaire, et qui vécut caché jusqu'au coup d'État de Brumaire (1799). Le couple a une fille, Marie Félicité Henriette, née en 1777.
- 38 Protecteur de l'*Encyclopédie* de Diderot à titre de directeur général de la Librairie (censeur), puis ministre et secrétaire d'État de la maison du roi de 1771 à 1776, Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes revient brièvement au gouvernement en 1787-1788 avant d'en démissionner. En juin 1791, il rend visite à sa seconde fille Françoise-Pauline, baronne de Montboissier, émigrée à Lausanne, avant de défendre Louis XVI lors de son procès. Il est guillotiné le 22 avril 1794.
- 39 *The Miscellaneous Works of Edward Gibbon*, vol. 1, p. 331.
- 40 Sur le chemin du retour de Lausanne, en octobre 1791, Sheffield s'arrête au quartier-général de Coblenze. Voir le compte rendu de sa visite à Gibbon, du 5 novembre 1791 : « I was very graciously received by the Princes. They give a supper every night, where I had

- the amusement of being introduced to Marshal Broglie &c., &c. The Prince of Condé and Duc de Bourbon were there on a visit.» Sur Coblençe, voir Daniel Schönplüg, «Coblençe», in Jean-Clément Martin (éd.), *Dictionnaire de la contre-révolution. XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Perrin, 2011, p. 181-183.
- 41 Lettre à Wilhelm de Sévery, 8 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 176-177.
- 42 Voir le journal de Catherine de Sévery, par exemple en date du 16 janvier 1791 : «Passé soirée chez M. Gibbon avec Lally, Schomberg, bailli, Mme d'Aguesseau.» (ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14).
- 43 *Id.*, 16 mars 1791 : «été chez la Charriere après notre diner de Gibbon, Balivière, North, Schoenberg.»
- 44 *Id.*, 4 juillet 1790 : «passé la soirée chez Mr. Gibbon avec [...] Cayla, Lally, Trévor.»
- 45 *Id.*, 2 juillet 1790 : «Mr Gibbon a fait sa sortie et est venu chez nous, nous l'avons reçu chez Mr. d'Apples en bas, il y avait Mme Trévor, la chanoinesse [Polier], de St-Cierge, Levade, Montyon...».
- 46 Journal de Catherine de Sévery, 6 juillet 1792 : «Nous avons passé la soirée chez Gibbon avec les Devonshire et Le Riche, W[ilhelm] a chanté». Les talents musicaux de Le Riche font penser qu'il pourrait s'agir d'Alexandre Louis Gabriel, fils posthume du fermier général, musicien et mécène Jean Joseph Le Riche de La Poupelinière, marquis de Breuilpont. Quelques mois plus tôt Catherine notait en effet : «Nous avons eu ici un monde énorme, j'avais invité de bouche, et oublié à mesure, nous étions passé 70 personnes et 22 femmes avaient manqué. On a fait un peu de musique, cela a passé pour un concert, parce que Le Riche a très bien joué.» (20 avril 1792). Sur le séjour lausannois de Pontgibaud et Le Riche, voir Philippe Bourdin, «Mémoires d'ex-, mémoires d'exil : l'émigrante noblesse auvergnate», *Annales historiques de la Révolution française*, n° 343, janvier-mars 2006, p. 5-25 (et plus partic. p. 19-23, pour le témoignage du frère de Pontgibaud).
- 47 Journal de Catherine de Sévery, 21 mai 1790 : «Nous avons passé la soirée chez Gibbon avec les Montboissier, on a lu la comédie de M. de Montboissier.»
- 48 Lettre à Lord Sheffield, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199.
- 49 Billet de d'Erlach à Gibbon du 29 août 1791, cote ACV, P Gibbon 72. L'absence de mention d'un tel bal dans le journal de Catherine de Sévery laisse à penser que Gibbon a obtempéré à l'ordre baillival.
- 50 «As Lord S. has assumed the glorious character of protector of the distressed, his name is pronounced with gratitude and respect.» Lettre à Lord Sheffield, 10 novembre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 292. La maison des Sheffield était elle-même devenue asile pour émigrés. Pour le rôle de l'Angleterre à l'égard des forces royalistes en France et dans l'émigration, cf. Michael Wagner, *England und die französische Gegenrevolution 1789-1802*, Munich, Oldenbourg, 1994 ; Kirsty Carpenter, *Refugees of the French Revolution. Émigrés in London, 1789-1802*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 1999.
- 51 Lettre à Maria Holroyd, 9 novembre 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 236.
- 52 *Erinnerungen aus meiner dritten Schweizerreise*, Offenbach, bei Ulrich Weiss und Carl Ludwig Brede, 1792, p. 191-192. Sophie von La Roche se replonge dans *Decline and Fall* quelques mois plus tard, en tirant, comme tant d'autres, des parallèles avec l'écroulement de la monarchie française. Voir sa lettre à Elise zu Solms-Laubauch, du 15 octobre 1792, reproduite dans Michael Maurer (éd.), «*Ich bin mehr Herz als Kopf*». *Sophie von La Roche, ein Lebensbild in Briefen*, Munich, Verlag C. H. Beck, p. 344.
- 53 Friedman Pestel distingue, selon les termes d'époque, des «royalistes», adhérents de l'«ancienne constitution», des «monarchiens», partisans d'une monarchie bicamériste, et des «constitutionnels» orientés vers la constitution de 1791. Friedemann Pestel, *Kosmopoliten wider Willen. Die «monarchiens» als Revolutionsemigranten*, Berlin/Boston, Oldenbourg, De Gruyter, 2015.
- 54 Lettre à Lord Sheffield, 15 décembre 1789, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 184.
- 55 Lettre au même, 7 août 1790, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 199. Sur Schomberg, voir note 34.
- 56 Lettre de Schomberg à Catherine de Sévery, 4 avril 1794, cote ACV, P Gibbon 398.
- 57 «We are infested with few foreigners, either French or English», écrit Gibbon à Lord Sheffield le 28 décembre 1791. Et d'ajouter «Even our Democrates are more reasonable or more discreet». Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 238.
- 58 Lettre à Lord Sheffield, 10 novembre 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III. p. 292.
- 59 Lettre de Gabriel Albert d'Erlach à Salomon de Charrière de Sévery, 18 octobre [1792], cote ACV, P Charrière de Sévery, B 104/1104. D'Erlach indique avoir lu *Decline and Fall* en italien. Gibbon, qui lui a remis cette traduction, la préférerait à la version en langue française (renseignement aimablement communiqué par D. Womersley).

# Troubles lausannois et projets de départ de Gibbon

Danièle Tosato-Rigo

En avril 1792, Gibbon songe à rentrer en Angleterre avec Wilhelm de Charrière de Sévery. Apparemment inattendue, la nouvelle désespère la mère de ce dernier, Catherine de Sévery, qui réalise du jour au lendemain qu'elle pourrait perdre simultanément son fils et l'ami de la famille. « Wilhelm m'a parlé du plan de M. Gibbon de partir dans l'été pour l'Angleterre, de l'emmener pour que Wilhelm puisse faire quelque fortune », note Catherine dans son journal en date du 12 avril. Et d'ajouter, le lendemain : « Je me suis levée fondant en larmes, j'ai été à midi chez M. Gibbon, où j'ai passé deux heures à causer, je m'y suis un peu calmée. »<sup>1</sup>

Le projet de retour de Gibbon semble être né soudainement, dans le contexte d'une crise politique locale : l'historien est sous le choc des condamnations prononcées par le gouvernement bernois au printemps 1792, suite à l'affaire des banquets. Si quelques mois plus tôt, il voyait encore en Lausanne un havre de paix, il trouve la situation changée du tout au tout, comme il le confie à son ami Sheffield : « I never knew any place so much changed as Lausanne even since last year; and though you will not be much obliged to me for the motive, I begin very seriously to think of visiting Sheffield Place by the month of September next. »<sup>2</sup>

Les banquets vaudois de juillet 1791, inspirés des fêtes commémorant la prise de la Bastille, ont eu lieu, rappelons-le, dans des propriétés privées et, à vrai dire, sans grand désordre. On y a prononcé force discours saluant une révolution française encore bourgeoise et constitutionnelle<sup>3</sup>. Leur organisation simultanée dans plusieurs villes et la présence parmi leurs participants de quelques magistrats ont toutefois suffisamment alarmé le gouvernement bernois pour qu'il réagisse vigoureusement [fig. 1]. Mi-septembre 1791, il envoie une armée de 4000 hommes dans le Pays de Vaud. Tandis que des procédures judiciaires sont engagées contre les meneurs présumés, une cérémonie punitive contraint le 30 septembre les représentants des villes concernées à défiler tête nue entre les rangées de soldats. « Lausanne est comme une ville de guerre », écrit Catherine de Sévery, « les canons chargés dans toutes les rues, mèche allumée, des sentinelles partout; le Bon Dieu prene soin de nous; on s'attend à quelque chose de sinistre à

tout moment. » Et deux jours plus tard : « Mr Fischer<sup>4</sup> escorté des Dragons et les rues bordées de troupes, a été au Château où les villes de Nyon, Rolle, Aubonne, Morges, Lausanne, Yverdon, Cossonay, Moudon et Vevey étaient assignées, elles ont envoyé leurs députés qui ont reçu les ordres du souverain, le canon a tiré à chaque minute. »<sup>5</sup> Sa fille Angletine, qui a vu à plusieurs reprises le chef de la députation bernoise chez ses parents ou au château, a les yeux fixés sur cette dernière dont elle rapporte le message : « Le matin la députation a passé au milieu d'une double haie de soldats du Champ de l'Air au Château pour y aller réprimander les municipalités de toutes les villes du Pays de Vaud qui étaient mandées & leur enjoindre d'avoir à l'avenir l'œil à ce qu'il ne se passe rien dans leur ville qui attente en rien au Gouvernement sous peine d'avoir des troupes à leurs propres frais. »<sup>6</sup>

Après le départ de l'armée bernoise, le 7 octobre 1791, la vie reprend son cours. Mais l'opinion publique est tenue en haleine par l'instruction secrète du procès intenté aux deux principaux incriminés dans l'organisation du banquet des Jordils, à proximité d'Ouchy : les magistrats lausannois Rosset et Muller de la Mothe<sup>7</sup>. Quel allait être leur sort ? Gibbon et les Sévery suivent la chose de près. Début novembre, l'historien explique à la fille de Lord Sheffield : « We hear nothing of the proceedings of the Commission, except by playing at cards every evening with Monsieur Fischer [...]. There is no appearance of Rosset and La Mothe being brought to a speedy trial, and they still remain in the Castle of Chillon »<sup>8</sup>. Lorsqu'enfin le verdict tombe, cinq mois plus tard, c'est la consternation :

Rosset and La Motte are condemned to five and twenty years imprisonment in the fortress of Arbourg<sup>9</sup>. We have not yet received their official sentence, nor is it believed that the proofs and proceedings against them will be published, an awkward circumstance which it does not seem easy to justify. Some (though none of note) are taken up, several are fled, many more are suspected and suspicious. All are silent, but it is the silence of fear and discontent; and the secret hatred which rankles against the Government begins to point against the few who are known to be well-affected.<sup>10</sup>



Gibbon analyse avec finesse les effets du coup de force du gouvernement bernois sur l'opinion publique, où l'animosité et la crainte le disputent à l'indignation. Un facteur particulièrement aggravant à ses yeux est l'absence de jugement en bonne et due forme, aux considérants publics. Le malaise de Gibbon est d'autant plus profond que l'historien, avec ses amis Sévery, entretenait des rapports étroits avec les représentants d'un gouvernement bernois dont ils s'accommodaient, somme toute, fort bien. Toutefois ce malaise, comme le souhait d'un retour immédiat en Angleterre, sera de courte durée. À peine trois mois plus tard, l'historien annonce à Sheffield que tout est en train de rentrer dans l'ordre :

the terrors which might have driven me from hence have in a great measure subsided, our state prisoners are forgot[ten], the country begins to recover its old good humour and unsuspecting confidence,

Fig. 1. Balthasar Anton Dunker, «La Chasse des Ours Manquée», aquatinte, 23.3 x 31 cm, [1791]. MHL, inv. I.160.23.

Cette caricature du Bernois d'adoption Dunker fait allusion aux banquets de juillet 1791 dans le Pays de Vaud, sévèrement réprimés. À droite, un ours (bernois) surprend l'un des patriotes qui transporte des libelles. À l'arrière-plan est représenté le château de Chillon où ont été emprisonnés Rosset et Muller de la Mothe.

and the last revolution of Paris appears to have convinced almost every body of the fatal consequences of Democratical principles, which lead by a path of flowers into the Abyss of Hell. I may therefore wait with patience and tranquillity till the Duke of Brunswick shall have opened the French road.<sup>11</sup>

L'évolution de la situation, aussi bien nationale qu'internationale, a de toute évidence contribué à faire oublier la crise locale. Les troupes françaises, qui ont envahi l'Évêché de Bâle en avril 1792, se sont emparées de la Savoie, faisant peser une lourde menace sur Genève où les opposants au régime aristocratique, forts de leur appui, mettent fin à l'Ancien Régime en décembre de la même année. Non seulement le souvenir de l'« inquisition d'État » bernoise s'estompe rapidement, mais les rangs se resserrent autour du souverain. Quand il informe Sheffield de son intention de renvoyer de quelques mois son départ – le temps de mesurer l'évolution de la situation générale et de prévoir un itinéraire sûr – Gibbon ne trouve plus rien d'illégitime aux mesures répressives du gouvernement bernois. Elles lui apparaissent plutôt comme un rempart contre la révolution. « The firmness and vigour of the Government has crushed at least for a time the spirit of innovation », déclare-t-il, en ajoutant avec le même soulagement : « and I do not believe that the body of the people, especially the Peasants, are disposed for a revolution. »<sup>12</sup>

Le calme revenu s'apparente toutefois à une torpeur politique qui n'est pas entièrement du goût de l'historien non plus :

All spirit of opposition is quelled in the canton of Bern and the perpetual banishment of the Van Berchem family has scarcely excited a murmur. It will probably be followed by that of Colonel Polier etc. The crime alledged in their sentence is the having assisted at the federation dinner at Rolle two years ago, and as they are absent<sup>13</sup>, I could almost wish that they had been summoned to appear and heard in their own defence. To the general supineness of the inhabitants of Lausanne I must ascribe, that the death of Louis XVI has been received with less horror and indignation that I could have wished.<sup>14</sup>

Tandis que la vie lausannoise n'était décidément plus ce qu'elle était, les espoirs que Gibbon fondait sur le duc de Brunswick, qu'il avait côtoyé au temps du séjour de formation lausannois de ce dernier<sup>15</sup>, s'évanouissent eux aussi. Car même s'il n'en est pas l'auteur et s'est contenté de signer un texte rédigé par des émigrés, le « Manifeste de Brunswick » de fin juillet 1792 sommait la population française de rendre sa liberté au roi signe sa mobilisation contre l'invasion prévue du sol français par les troupes prussiennes. Devant la montée en puissance de la France révolutionnaire et de son expansionnisme européen, il n'y avait bientôt plus qu'un refuge sûr : l'Angleterre. Gibbon y retourne définitivement en mai 1793.

1 Journal de Catherine de Sévery, 12 et 13 avril 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.  
 2 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 254.  
 3 Voir François de Capitani, « Banquets », in *DHS*, version du 28.11.2002.  
 4 Emmanuel Friedrich Fischer (1732-1811), membre du Petit Conseil de Berne, assumait la présidence de la commission gouvernementale chargée d'enquêter en Pays de Vaud sur l'affaire des banquets. Voir sa notice rédigée par Barbara Braun Bucher dans le *DHS*.  
 5 Journal de Catherine de Sévery, 28 et 30 septembre 1792, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 14.  
 6 Journal d'Angletine de Sévery, 30 septembre 1791, cote ACV, P Charrière de Sévery, Ci 33. Pour les rencontres entre les représentants bernois, les Sévery et Gibbon, voir, à titre d'exemple, l'entrée du 28 septembre : « Eu un grand dîner qui a très bien réussi, de Mrs Fischer

Muralt Mulinen le bailli, [...] Lally & Gibbon qui en ont fait l'agrément. »  
 7 Ferdinand Antoine Rosset (1758-1795) est le beau-frère de l'ancien bailli de Moudon Nicolas Jenner. Comme Georges Albert Muller de la Mothe (1754-1824), il est assesseur baillival et membre du Conseil des Deux-Cents de Lausanne. Voir leurs notices respectives dans le *DHS* rédigées par Fabienne Abetel-Béguelin et Jean-Jacques Egger.  
 8 Lettre à Maria Josepha Holroyd, 9 novembre 1791, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 235.  
 9 Rosset et La Mothe s'évaderont début octobre 1792, le premier vers les Provinces-Unies, le second en Amérique. Voir Louis Junod, « Une évasion de prisonniers d'État au château d'Aarbourg en 1792 », *RHV*, n° 60, 1952, p. 1-27.  
 10 Lettre à Lord Sheffield, 4 avril 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 254.

11 Lettre au même, 23 août 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 268.  
 12 Lettre à Lord Sheffield, 30 mai 1792, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 261.  
 13 Jacob Pierre van Berchem (1763-1832), conseiller de l'Amirauté de Rotterdam, naturaliste et minéralogiste, a quitté le Pays de Vaud pour la France, tout comme son beau-frère Antoine Louis Henri Polier (1741-1795), conseiller, justicier, puis officier notamment à Calcutta au service de la Compagnie des Indes orientales. Voir leurs notices respectives dans le *DHS* rédigées par Paul-Emile Pilet et Lucienne Hubler.  
 14 Lettre à Lord Sheffield, 9-18 février 1793, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 318.  
 15 Voir notre contribution « Lausanne au carrefour des voyages de formation » dans ce volume.



Firmin Massot, *Portrait du bailli bernois Ludwig von Büren et de sa famille devant le château Saint-Maire à Lausanne*, huile sur toile, 81 × 102 cm, [1796]. BHM, inv. H/46603.

Le dernier bailli de Lausanne pose avec sa famille devant le symbole de l'autorité bernoise dans une mise en scène inspirée des *conversation pieces* anglaises. L'atmosphère sereine qui s'en dégage ne laisse rien présager des troubles révolutionnaires qui mettront un terme prématuré à son mandat, deux ans plus tard. Ludwig von Büren et les siens s'en sortiront du reste indemnes: les patriotes de 1798 exigeront simplement les clés du château.